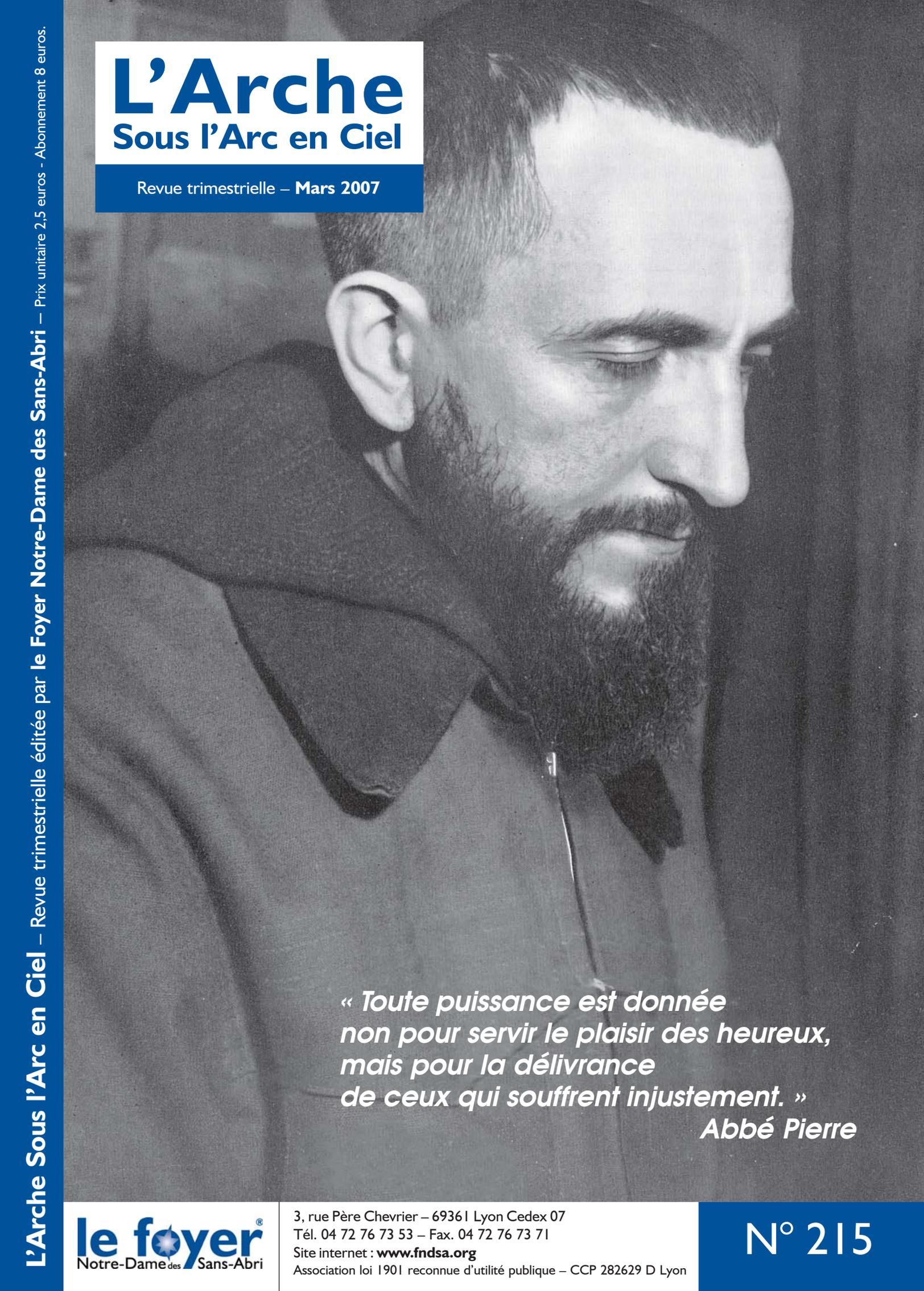


L'Arche

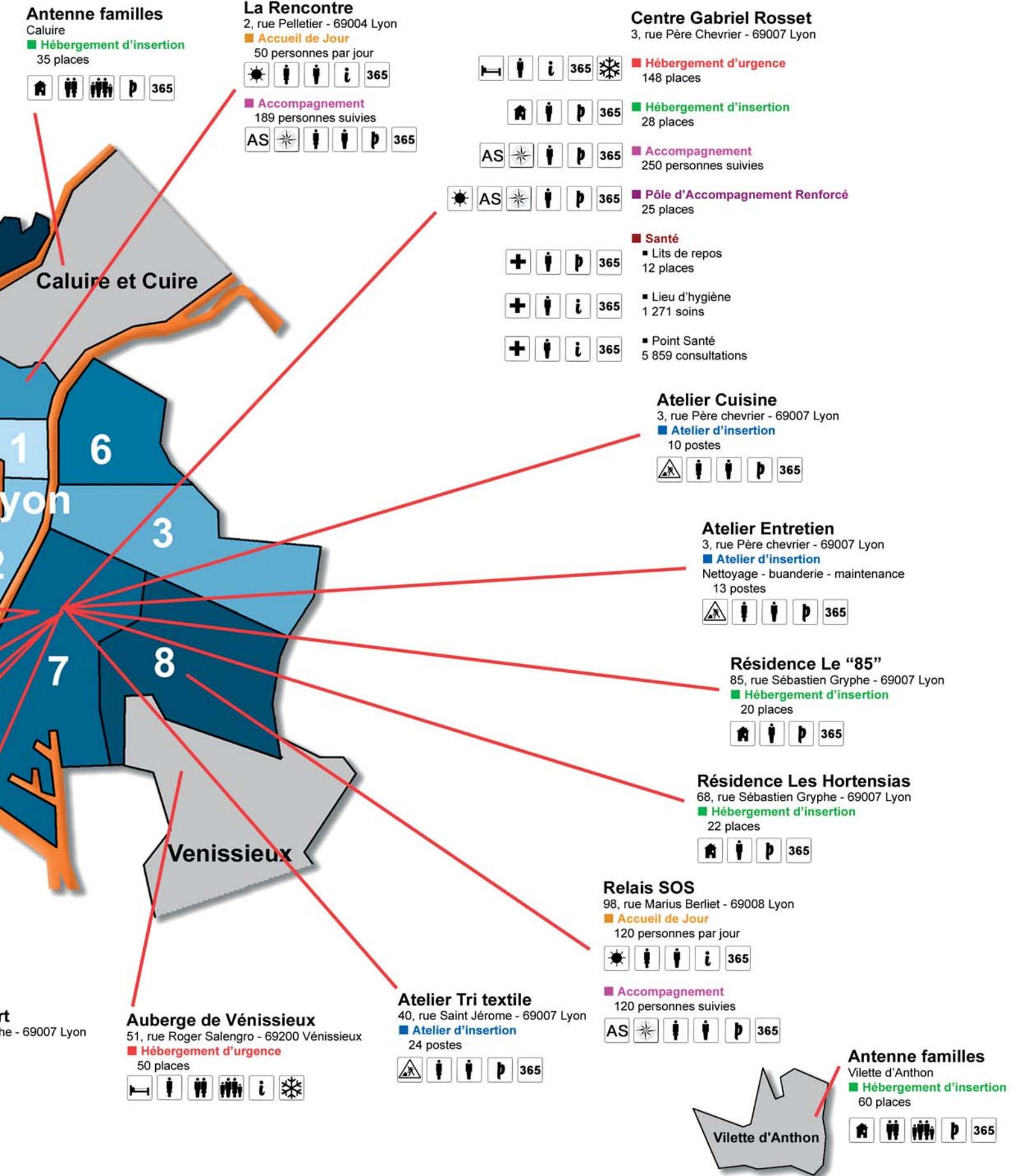
Sous l'Arc en Ciel

Revue trimestrielle – Mars 2007



*« Toute puissance est donnée
non pour servir le plaisir des heureux,
mais pour la délivrance
de ceux qui souffrent injustement. »*

Abbé Pierre



Antenne familles

Caluire
■ Hébergement d'insertion
35 places



La Rencontre

2, rue Pelletier - 69004 Lyon
■ Accueil de Jour
50 personnes par jour



■ Accompagnement
189 personnes suivies



Centre Gabriel Rosset

3, rue Père Chevrier - 69007 Lyon



■ Hébergement d'urgence
148 places



■ Hébergement d'insertion
28 places



■ Accompagnement
250 personnes suivies



■ Pôle d'Accompagnement Renforcé
25 places



■ Santé
■ Lits de repos
12 places



■ Lieu d'hygiène
1 271 soins



■ Point Santé
5 859 consultations

Atelier Cuisine

3, rue Père chevrier - 69007 Lyon

■ Atelier d'insertion
10 postes



Atelier Entretien

3, rue Père chevrier - 69007 Lyon

■ Atelier d'insertion
Nettoyage - buanderie - maintenance
13 postes



Résidence Le "85"

85, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon

■ Hébergement d'insertion
20 places



Résidence Les Hortensias

68, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon

■ Hébergement d'insertion
22 places



Relais SOS

98, rue Marius Berliet - 69008 Lyon

■ Accueil de Jour
120 personnes par jour



■ Accompagnement
120 personnes suivies



Atelier Tri textile

40, rue Saint Jérôme - 69007 Lyon

■ Atelier d'insertion
24 postes



Auberge de Vénissieux

51, rue Roger Salengro - 69200 Vénissieux

■ Hébergement d'urgence
50 places



Antenne familles

Vilette d'Anthon

■ Hébergement d'insertion
60 places



Hébergement d'insertion	Accueil de jour	Femme isolée	Couple	Famille	Homme isolé	Accueil inconditionnel	Accueil sur prescription	Ouverture permanente	Participation Plan Froid	Orientation	Accompagnement social	Santé	Atelier d'insertion



Yves Perret,
Président

Ces dernières semaines auront constitué une intense période d'agitation médiatique et spéculative sur le sort des sans abri et les « solutions » à apporter. Les vives réserves que j'ai pu exprimer au sujet de l'action des Enfants de Don Quichotte vous auront peut-être interrogé. Il nous paraît indispensable aujourd'hui de vous apporter les constatations et les préconisations du Foyer en matière de lutte contre l'exclusion, de manière plus complète, loin des raccourcis journalistiques inhérents à la médiatisation d'une telle actualité (voir cahier social, pages 14 à 17).

Au milieu de ce brouhaha, une voix s'est tue et a fait taire toutes les autres.

L'Abbé Pierre nous a quittés le 22 janvier. Fidèles serviteurs ou donateurs du Foyer, vous savez tous combien M. Rosset avait été proche du fondateur d'Emmaüs. Ce numéro de l'Arche, qui lui consacre sa couverture, vous permettra de mieux comprendre ses interactions avec le Foyer. Pour nous tous, générations actives de l'après « hiver 1954 », Henri Grouès aura représenté une figure tutélaire, celle de l'homme dont la capacité d'indignation se réalise dans l'action. Il nous faut nous remémorer que c'est d'abord avec ses indemnités de parlementaire, puis en quêteant directement dans la rue que l'Abbé Pierre a créé une organisation aujourd'hui internationale. Nous souvenir aussi de sa force de conviction, qui atteignit M. Rosset et le poussa à créer ses premiers logements de transit. Ne pas oublier enfin qu'il fonda la première communauté après sa rencontre avec un homme brisé et suicidaire, premier des compagnons, et qu'il vécut parmi eux, réaffirmant ainsi qu'il ne sert de s'indigner que si l'on s'attelle durablement à changer les choses, sur le terrain, parmi les oubliés de notre société.

C'est pour toutes ces raisons que le Foyer reconnaît Emmaüs comme une association sœur tout comme leurs fondateurs pouvaient se considérer comme frères.

Enfin, ce numéro de l'Arche, devrait être le dernier à vous présenter les opérations du Plan Froid. En effet, les annonces gouvernementales nous promettent la pérennisation de toutes les places hivernales, voire même la création de nouvelles infrastructures.

Si nous ne pouvons que nous féliciter de ces « bonnes intentions », nous saurons rester vigilants, tant notre expérience nous a appris à nous méfier de ces annonces intempestives.

Nous saurons également rappeler que le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, plus importante association d'accueil d'urgence de la région, n'existe que grâce à la générosité de ses donateurs. Dès lors, si l'Etat affirme de son devoir de prendre en charge ces missions d'intérêt général, il lui revient de financer en priorité et intégralement nos activités d'accueil d'urgence, au lieu d'y participer de façon minoritaire. Les fruits de votre générosité, pourront alors servir à financer les actions d'accompagnement, d'insertion, de suivi... qui nous semblent relever de notre responsabilité.

Pour toutes ces raisons, le Foyer continuera à veiller au sort des plus fragiles, en les accompagnant et les protégeant chaque jour, tout en veillant au respect de leurs droits inaliénables, à sa façon, discrète sans doute, mais permanente.

Sommaire

Missions du Foyer	2-3
Editorial	4
Horaires Bric à Brac	26
Bénévole au Foyer	27
Dons et Legs	27

Brèves

Agenda	5
Quête	5
Messe	5
Assemblée générale	5
Brèves...	6
Bénévoles...	6
Carnet	9

Vie du Foyer

Tout colloque a une histoire.	7 à 9
Bonjour...	10-11
Le Plan Froid	11
Questions à :	12

Cahier Social

L'humanitaire...	13
La conquête de la rue	14-16
Un mauvais fonctionnement	17
Les SDF et la ville	18-19
Combattant de l'espérance	19

Hommage

L'Abbé Pierre	20 à 23
---------------	---------

Spiritualité et Culture

De la Charité...	24
Tristesse	25

Rédaction

Directeur de rédaction :

Bruno de Boissieu

Rédacteur en chef :

Bruno de Boissieu

Comité de rédaction :

Ingrid Bécuwe, Maurice Chesné, Alexandre Fredericq, Sébastien Guth, Michel Lévy, Annie Papillon, Robert Pierron, Jean-Louis Rocher, Denys Trossat, Paul Veyriras.

Dépôt légal :

1er trimestre 2007

Directeur de la publication :

Bruno de Boissieu

N° d'inscription paritaire :

0609 H 85296

Imprimerie :

IML

69850 St Martin-en-Haut

Tirage : 24.000 exemplaires

Agenda

● **10 et 11 Mars**
Quête

● **18 avril**
Conférence à la Mairie du 7^{ème} arr. de Lyon, avec la Maison de l'Europe sur la grande précarité et les différents dispositifs européens de lutte contre l'exclusion.

● **21 Avril**
Messe en la basilique Fourvière

● **10 Mai**
Assemblée générale

● **2 Juin**
Grande vente d'été dans l'ensemble des Bric à Brac, de 9h00 à 17h00 vêtements d'été, jouets de plein air, mobilier de jardin, etc.

Quête
sur la voie publique
les 10 et 11 mars 2007*
Arrêté Préfectoral N° 07/69/1595/FR

Comme chaque année depuis plus de 40 ans, la quête sur la voie publique est un moment fort de la vie du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri. 900 personnes vont, dans tout le département du Rhône, dans tout le diocèse, à Lyon-Centre, mais aussi à Villeurbanne, St-Fons, Oullins, Villefran-

che sur Saône, l'Arbresle, Tarare... sans oublier les autres communes telles Brullioles, Cours-la-Ville, Rontalon, Toussieu, etc. tendre la main dans la rue, pour les plus démunis de notre région qui viennent au Foyer trouver aide et réconfort.

La quête est importante pour le budget de l'association qui doit trouver par elle-même la moitié de son financement.

La quête est aussi un moyen de sensibiliser la population aux besoins des plus démunis et de faire connaître l'action que mène le Foyer dont les missions sont d'accueillir, héberger, accompagner et insérer les hommes seuls et les familles en grande précarité.

Alors, nous avons besoin de vous, bien sûr en réservant un bon accueil aux quêteurs, ou en rejoignant l'équipe avec vos familles, vos amis... Car plus nous serons nombreux, plus nous serons présents dans les paroisses et les communes du Rhône, et plus la recette sera importante, permettant de financer les nombreuses actions du Foyer en faveur des plus démunis.

Vous pouvez encore vous inscrire au standard de l'Association pour intégrer une équipe de quêteurs tél. 04 72 76 73 53.

Benoît Viannay
Responsable de la quête

* La quête aura lieu les 10 et 11 mars, et non les 17 et 18 mars comme annoncé précédemment.

Le Président et les membres du Conseil d'administration, le Directeur et les membres du personnel, bénévoles et salariés, vous invitent à une **célébration eucharistique**

le 21 avril 2007* à 17 heures

en la basilique de **Fourvière.**

Un pot de l'amitié clôturera cette célébration.

***Date à confirmer**



Assemblée générale

du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

Comme chaque année, sont conviés les administrateurs, bénévoles, donateurs et salariés du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

L'Assemblée générale se tiendra le 10 mai 2007 à 16 h 30, salle de La Ficelle à la Croix-Rousse, Lyon 4^{ème}.



5 décembre 2006

Remise de la recette des deux concerts organisés par l'**Ensemble Lyrique Pascale Reynaud** (voir Arche 214), au profit du Foyer. Le chèque d'un montant de 10.000 euros a été remis au Président Yves Perret. Encore bravo pour cette belle mobilisation !

2 décembre 2006

Visite de Madame **Bernadette Chirac**, Monsieur **Jean Michel Dubernard** et Monsieur **Dominique Perben**.

Lors de l'échange avec les responsables du Foyer, différents thèmes ont été abordés, dont le manque de visibilité à l'échelle nationale des associations régionales humanitaires.



18 décembre 2006

Visite de Monsieur **François Bayrou**, accompagné de **Monsieur Michel Mercier**.

L'entretien avec le candidat à l'élection présidentielle, qui a passé plus d'une heure au Foyer, a porté sur la notion d'accompagnement spécifique des personnes accueillies et sur la nécessité de ne pas réduire la problématique SDF à la seule pénurie de logements.

Bénévoles, où étiez-vous ?

Noël, c'est le temps, pour les chrétiens, de penser aux plus pauvres d'entre nous. C'est le temps de fêter Celui qui est né, presque dans la rue, celui qui a trouvé refuge dans une étable.

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri est né le 23 décembre 1950, ancré dans le catholicisme social, tellement riche et important à Lyon. Il est donc de son devoir de rappeler, chaque année, à la période de Noël l'importance de son action auprès des plus démunis de notre région. C'est aussi le moment privilégié pour interpeller les chrétiens lyonnais, leur rappeler que nous avons besoin d'eux, d'un peu de leur temps. Il faut de nombreux bénévoles pour aider les plus démunis de nos concitoyens, les accueillir, les héberger, les accompagner et les insérer, ouvrir de nouveaux centres, remplacer les bénévoles absents...

Il faut plus de trois mois de dur labeur quotidien, appels téléphoniques, messages sur répondeur, rendez-vous... à

Maguy et Alice pour trouver des bénévoles afin d'assurer la distribution des messages aux portes des églises.

Et, alors que les messages sont livrés dans chaque église, voici qu'il est impossible de trouver deux ou trois personnes pour remplacer ceux qui n'ont pu se libérer pour aider à la distribution à la fin de la célébration.

Juste 10 minutes de votre temps pour distribuer des messages de Noël, ce n'est pas grand-chose pour vous, mais pour nous, c'est essentiel ! Et pourtant... Difficile de recruter des bonnes âmes pour la distribution de ces quelques 45.000 messages de Noël. Difficile parce que l'on a « pas le temps », parce que l'on « reçoit du monde », parce que l'on a « sa famille », parce que l'on a « sa dinde au four »... 10 minutes, ce n'est pas grand-chose !

Consacrer un peu de temps, le soir de Noël, aux plus pauvres d'entre-nous, ceux qui n'auront pas la chance, ce soir-là, d'être invités, d'accueillir des amis, de la famille, de fêter ce moment magique de Noël avec les êtres chers... n'est-ce pas là le plus sûr moyen de vivre l'Évangile ?

S.G



Tout colloque a une histoire

*Le 18 janvier
le Foyer tenait
un colloque :
«Accueil de jour
et participation
social : Quels
enjeux ?»*

Ce colloque dont le thème était « Accueils de jour et participation sociale » est né d'abord d'une certitude : les accueils de jour sont les derniers refuges pour les personnes qui survivent dans la grande précarité, et en particulier pour celles qui sont complètement à la rue, sans hébergement.

Ensuite ces accueils de jour, assez méconnus sur la place publique, vivent dans une grande fragilité. Il y a quelques mois, la faillite d'un des plus gros accueils de jour lyonnais a été un déclic dans cette prise de conscience.

Enfin l'expérience de participation des personnes en situation de précarité est fondamentale dans le contexte actuel. Cela leur permet de dépasser les représentations stigmatisantes de « SDF » dont elles sont affublées, pour être reconnues à part entière en tant qu'êtres humains dans les lieux qui les accueillent. Leur place centrale d'acteur est déterminante pour le développement de politiques sociales toujours mieux adaptées.

C'est aussi le désir de se connaître entre accueils de jour de différentes villes de France, de mutualiser nos expériences et nos compétences, qui a été à l'origine de ce premier colloque national organisé par le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri (FNDSA) à Lyon.

Ce colloque a été rendu possible et a été une vraie réussite grâce à la mobilisation des équipes du Foyer. Car 350 personnes y ont participé, représentant une soixantaine de structures venant du Grand Lyon et une vingtaine du territoire national (de Marseille à Paris, avec une forte présence de la région Rhône-Alpes). Une quarantaine de bénévoles du Foyer y ont participé, ainsi qu'une quarantaine d'étudiants issus des écoles de tra-

vailleurs sociaux et des universités. Sans compter une dizaine de stagiaires des Accueils de jour qui ont souvent prêté main forte pour l'installation et le service pendant la journée, auprès des équipes de bénévoles et de professionnels du Foyer. La grande majorité des participants a apprécié autant la qualité des interventions, avec leur diversité et leur complémentarité, que l'ambiance conviviale qui a favorisé bien des rencontres.

Les murs de la salle de la Ficelle chantaient les multiples formes de participation des usagers : exposition « photos et paroles autour des Droits de l'Homme », dessins de portraits et messages forts et vrais, œuvres collectives peintes à la Rencontre, à l'Accueil Saint Vincent et à l'Accueil la Main Tendue. C'est dans ce décor qu'ont résonné les deux pièces de théâtre, créées à partir des cafés-paroles avec les personnes en situation de grande précarité qui fréquentent les Accueils de jour du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri. Pleins d'humour et de tendresse, elles font percevoir à la fois la souffrance générée par la vie à la rue, mais aussi les valeurs d'humanité et de solidarité qui s'y vivent.

→ « **La Rencontre, un accueil de jour à la Croix-Rousse, 20 ans déjà !** », dont le scénario a été écrit par Martine Buhrig, a été mis en scène par Franck Biasini, comédien et metteur en scène. Il retrace l'histoire de la Rencontre, un accueil de jour rattaché à son identité « croix roussienne ». Les souvenirs s'égrènent, multicolores et pleins d'humour, dessinant les contours humains de l'évolution des populations sans abri... avec leurs joies et leur force de résistance. Entre les bénévoles, les professionnels et les « passagers », c'est toute une qualité de rapports humains qui se laisse toucher et qui touche ceux en qui résonne cette même convivialité. Une façon originale d'être le « crieur » qui éveille les consciences !

→ « **Les personnes sans abri face aux Droits de l'Homme** », dont le scénario a été conçu par Mustafa Boukouar (musicien et acteur), a été mis en



scène par Hassen Ouadah, poète et comédien. Tous deux ont connu la galère de la rue et insistent sur l'aspect positif du théâtre pour poser un autre regard sur la condition humiliante de la vie à la rue. Avec tout un savoir faire pour survivre, tout en restant solidaires : des recettes au quotidien ! L'homme qui a supporté toutes ces épreuves en ressort avec un autre regard sur la société, ses rouages et ses solidarités ; sur l'humanité aux prises avec une démocratie en devenir.

→ **Etant responsable de trois Accueils de jour du Foyer** et, parallèlement, socio-anthropologue enseignante – chercheuse à l'Université Lyon 2, il m'est apparu important d'aborder cette réflexion à partir de l'expertise des acteurs de terrain, et en l'éclairant par une réflexion pluridisciplinaire ancrée dans la sociologie, la psychiatrie, l'anthropologie et la philosophie politique.

→ **Christine Berrin** (psychologue et formatrice en communication) a mis l'accent sur la dynamique du collectif équipe – bénévoles, professionnels, usagers, stagiaires – qui est bâtie sur le principe de réciprocité et sur celui du lien, au sens de la dette. Cette approche est fondamentale dans toutes les stratégies de participation développées au sein des accueils de jour. C'est particulièrement le cas pour la mise en place des outils de la loi 2002, afin qu'elle se situe dans une dynamique qui ne s'arrête pas au seul écrit.

→ **Charles Lavaud** (responsable de secteur de « Aux captifs la libération » à Paris) a insisté sur l'importance de rétablir le droit de parole, à partir des propositions des usagers eux-mêmes : sorties culturelles, écritures, sorties ludiques, etc. A travers l'expérience d'un lieu de consigne à Paris, il nous propose un modèle de participation dans lequel il y a égalité dans les pouvoirs décisionnaires entre les personnes de la rue, les gens du quartier, les associations et les élus.

→ **Patrick Chassignet** (de la Fondation Abbé Pierre à Paris) et Michel Regembaux (des Amis de

Jéricho à Toulon) nous ont développé l'histoire de leur association, à travers les boutiques de solidarité. La dynamique participative des usagers intègre l'accès à la beauté et le plaisir comme moteur de développement personnel : coiffure, esthétique, randonnée, informatique, internet, progrès scientifiques, etc. Dans ce choix, il s'agit de ne pas limiter les accueils de jour à de simples pourvoyeurs de produits de première nécessité, mais vraiment de les ouvrir à une dimension culturelle, en y intégrant les technologies d'aujourd'hui au XXI^e siècle.

→ **Laurence Pothie** (chargée de mission à la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion Rhône-Alpes – MRIE) a pointé l'importance de la connaissance 'avec' pour 'agir ensemble'. Resituant la place des cafés philosophiques autour des Droits de l'Homme dans les accueils de jour du Foyer, elle en dégage trois enjeux : l'accès aux droits, à la citoyenneté et la reconnaissance sociale. La retransmission est une nécessité incontournable dans la participation citoyenne : passer du silence à la parole, de la parole à la représentation, de la représentation à la collaboration. Car les personnes sans abri sont les premiers acteurs du dialogue social.

→ **Pierre Vidal-Naquet** (sociologue) a développé les formes de participations multiples, à partir de deux axes : le rapport de l'individu avec le collectif et la trajectoire identitaire entre la vulnérabilité et la résilience. Le concept de liminalité est un outil utile pour mettre en avant la possibilité d'une émergence d'une nouvelle utilisation, avec la possibilité du franchissement d'un seuil pour passer d'un état à un autre. Ce processus est particulièrement actif dans le mouvement de participation social des usagers.

→ **Jean Furtos** (psychiatre, directeur scientifique ONSMP-ORSPERE) a mis le doigt sur l'enjeu donquichottesque dans chaque institution : c'est à dire la place, la vulnérabilité des aidants, cette maladie d'amour pour que l'autre devienne fort. Il nous a relaté deux expériences : celle d'un « conseil de vie sociale », avec des personnes sans abri très actives pour soutenir le personnel dans une situation de faillite de l'accueil de jour ; celle d'un lieu de vie pour des malades auparavant internés en hôpital psychiatrique. Ceux-ci se sont mis à assumer leurs obligations quotidiennes (courses, ménage, cuisine, etc.). Face à ce changement radical de comportement, ils lui ont expliqué qu'« avant on était des malades, maintenant on est normaux ! ». Cette forme de dé-stigmatisation est une des clés qui se joue dans les accueils de jour.

→ **Aliou Seye** (politologue et socio-anthropologue, enseignant chercheur à l'Université Lyon 2) pose la question de la participation sociale entre la loi et la pratique. Car la pratique se fonde sur la loi et les droits de l'homme comme principe de la dé-

mocratie. D'où l'importance dans les accueils de jour de penser la pratique comme appel aux droits pour que les personnes en situation de handicap et d'errance accèdent à l'être, à la liberté.

→ **François Laplantine** (anthropologue, professeur d'ethnologie à l'Université Lyon 2) a montré que le déni de reconnaissance vient de l'inattention et de l'indifférence. La place du sensible dans la connaissance du social est déterminante, ainsi que celle de la corporéité dans la connaissance du social à travers ce même sensible. Il s'agit d'articuler le sensible et le soin, la singularité et l'universalité, afin d'aller ainsi vers de nouveaux rapports sociaux.

→ **Joël May** (Directeur de la DDASS) a insisté sur l'intégration progressive des accueils de jour dans le dispositif de Veille Sociale au niveau du département du Rhône. Après être parvenu à une définition relativement consensuelle des accueils de jour, il a encouragé les différents partenaires à avancer vers ce qu'il appelle la « labellisation ».

→ **Nadine Michel** (coordinatrice de la Commission inter-associative de Lyon et assistante sociale au CAO) a mis l'accent également sur l'importance du regroupement des associations. Il est nécessaire de sortir de l'isolement. La réflexion inter-associative offre une interface pertinente, en partenariat avec la DDASS et la Ville de Lyon.

→ **Pascal Noblet** (chargé de mission « urgence sociale » de la DGAS (Direction Générale de l'Action Sociale), partageant sa vision sur le plan national des accueils de jour dans les politiques de lutte contre les exclusions, nous a fait part de l'état de ses réflexions. Nous sommes peut-être, aujourd'hui, à un tournant pour les accueils de jour, en termes de visibilité, de place incontournable et de reconnaissance. C'est pourquoi il appelle à une mobilisation des acteurs que nous sommes.

Au soir de cette journée de colloque dans laquelle nous avons eu, je crois, beaucoup de plaisir à nous retrouver, à échanger, à réfléchir et à nous enrichir mutuellement, se pose aussi, pour nous, la question de la reconnaissance des accueils de jour, tant sur le plan régional que national. Car le regroupement – ou la fédération – des accueils de jour est un pas nécessaire pour favoriser une meilleure visibilité et une reconnaissance plus large. C'est le même combat qui nous unit au combat des personnes sans abri, en situation de vulnérabilité et de handicap.

Je termine avec cette phrase de François Laplantine : « C'est dans l'acte de résistance qu'émergent la connaissance et la reconnaissance ».

→ **Dominique Bolliet** (maire du 4^{ème} arrondissement de Lyon) a souligné que le terreau de la Croix Rousse, dans lequel la Rencontre fête ses vingt ans, est celui de la résistance à la misère depuis des siècles, dans la lignée des Canuts. Et cette culture de la solidarité se transmet de génération en génération. D'où le soutien aux multiples actions du Foyer sur cet arrondissement.

Il y aura des suites à ce colloque : d'abord les « actes du colloque » qui devraient normalement être publiés au mois de juin 2007 avec la maison d'édition de la Chronique sociale.

Et puis, à partir du livre d'or et des demandes exprimées, avec les collectifs que nous formons autour des accueils de jour, c'est un premier pas important qui vient d'être accompli. Dans cette réflexion partenariale en vue de répondre au mieux aux besoins des populations vulnérables, Alexandre Fredericq (directeur du Foyer) a clairement affirmé la volonté de l'association de renouveler ce type de rencontre, outil indispensable à l'échange et la promotion des pratiques, corrolaire de l'action de terrain.

Martine BUHRIG
Responsable des Accueils de Jour
du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

Carnet

• Madame **Simonne AURELLE** nous a quittés. Au Foyer, elle a travaillé au service Comptabilité où sa rigueur et son dévouement ont été remarquables. Elle était discrète, parlant peu d'elle.

C'est lors de ses obsèques en l'église de Sainte-Foy-lès-Lyon que nous apprenons ce que fut sa vie personnelle et familiale. Nous présentons à son frère, ses neveux, nièces et amis, nos très sincères condoléances.

• Au revoir Marie.

Venue discrètement au Foyer il y a plus de 10 ans, Mademoiselle **Marie GINDRE** nous a quittés au début de cette année à l'âge de 78 ans, victime d'une grave maladie. Bénévole au service des dons et de l'Arche, elle fut un exemple d'efficacité par sa rigueur et son extrême compétence. Nous garderons tous le souvenir de sa disponibilité, de sa gentillesse et de sa bonne humeur malgré ses ennuis de santé.

Avec son frère Paul si attentif auprès d'elle, elle a participé à toutes les manifestations, les quêtes, les marches de la solidarité, les journées d'entraide et les Assemblées Générales. Chère Marie, nous ne t'oublierons pas. A Paul, sa famille, ses amis, le Foyer présente ses sincères condoléances.

Nous vous informons également du décès de :

• Monsieur **Bruno DUTOUR**, Passager du Centre Gabriel Rosset, à l'âge de 41 ans.

• Monsieur **Malek GUITTOUM**, résidant d'une Antenne Famille, à l'âge de 43 ans.

• Monsieur **Yves LEBORGNE**, Employé en Insertion, à l'âge de 52 ans.

Aux familles et amis de tous ces défunts, le Foyer adresse ses très sincères condoléances.



« Bonjour, c'est ici le conseil de quartier ? »

Le 14 décembre, au début du Plan Froid, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri ouvrait un centre d'accueil d'urgence «Villefranche Montmartin» d'une vingtaine de places à Villefranche-sur-Saône.

Ce jeudi soir, à 18h00, les entreprises terminent les derniers branchements. Huit structures modulaires de type Algéco ont été dressées sur un ancien complexe sportif. Si les lieux sont sommaires, ils n'en demeurent pas moins accueillants et propres. Les lits semblent confortables, et comble du luxe, une armoire Louis Philippe trône au milieu du réfectoire. Tout est en place pour que tout ceux qui en ont besoin, hommes seuls, femmes seules, couples, familles, puissent trouver en ces lieux un toit, un repas, une écoute.

Des invitations avaient été envoyées quelques jours auparavant aux voisins du site. Le but : présenter les protagonistes de l'opération, expliquer l'objet de la mise en place de ce dispositif, échanger sur le sujet de la précarité.

Voici venus les premiers arrivants ...

- Bonjour, c'est ici la réunion de quartier ?
- Oui, c'est ici que va se dérouler la réunion concernant l'ouverture du centre d'accueil d'urgence.
- Ha ? Moi qui étais venue pour me plaindre du fait que les voitures passent trop vite dans cette rue, je pensais que c'était un conseil de quartier. Alors je vais repartir ...
- Attendez, ça va peut-être vous intéresser de connaître ce qui va se passer à côté de chez vous, non ?

Une autre voisine arrive :

- Bonjour, c'est ici la réunion pour l'ouverture d'un centre d'accueil ?
- Tout a fait ! Vous connaissiez notre association ?
- Vous savez, je suis assistante sociale dans une autre structure, je connais très bien le Foyer. Vous faites du très bon travail ! Moi je suis contente que ce terrain serve enfin à quelque chose d'utile !

Les derniers branchements effectués, le chauffage mis en route, la réunion peut enfin commencer.

Les hôtes : deux élus, un responsable de l'Etat, les responsables associatifs, les bénévoles et salariés du foyer. 5 voisins sont présents, ayant cinq avis différents, mais représentatifs de la pensée Française : le travailleur social confiant, le voisin préoccupé par l'avenir du terrain, un autre soulevant la question du logement, l'habitant « oui, mais pas chez moi » etc.

Un adjoint mène la réunion. Rapide présentation de la structure, avant les premières questions du voisinage :

→ « Monsieur l'adjoint. Votre engagement au profit des plus démunis est louable. Vous les accueillez en urgence dans votre centre, c'est bien joli, mais après leur séjour, après le plan froid que deviennent-ils ? »

Catherine Krumenacker, directrice du SAHU prend la parole : « Ces personnes ont des profils et des problèmes tous différents. Elles s'inscrivent en premier lieu au SAHU, notre organisme a la charge ensuite, de mettre en œuvre avec les usagers un accompagnement social, tout en les orientant vers des structures adaptées à leur situation. Il convient de rappeler que le SAHU gère, entre autre, un CHRS, au sein duquel déjà plusieurs places sont réservées à l'accueil d'urgence de ces personnes ».

→ « Et la journée, que deviennent-ils ? »

- M. Clauzel adjoint de la Mairie de Villefranche sur Saône : « Le tissu associatif à Villefranche est assez riche et complémentaire. Outre l'Accueil « La Main Tendue », géré par le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, ouvert toute l'année où l'on peut se restaurer, se mettre au chaud, être orienté, existent d'autres accueils de jour, comme celui de la Croix-Rouge, les Resto du Cœur etc. Chacun des organismes ouvre à tour de rôle afin d'offrir aux plus démunis un accueil digne et chaleureux tous les jours de la semaine. »

→ « Y-a-t-il des besoins à Villefranche ? »

- Nous dénombrons au SAHU un peu plus de 60 personnes pouvant prétendre à être accueillies dans ce centre. Les services sociaux avaient l'habitude d'adresser les personnes en difficulté à Lyon, mais beaucoup ne s'y rendaient pas faute de moyen de transport : une difficulté de plus pour qui est à la rue !

→ « Alors pourquoi n'avoir pas répondu à cette urgence plus tôt ? N'y a-t-il pas de places dans des logements inoccupés ? »

- Ce projet ne date pas d'hier. Le temps de la mise en œuvre fut plus long que prévu, la première difficulté étant le choix du lieu. L'Association le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, qui, avec ses nombreuses structures à Lyon et dans notre agglomération, a acquis un véritable savoir-faire en matière d'hébergement d'urgence, a activement participé à la recherche du site le plus adapté, et a été choisi.

sie pour en assurer la mise en oeuvre.

→ « **L'exclusion est l'affaire de tous.** »

Pour Jean-Claude Mattéi, Secrétaire de la sous-Préfecture de Villefranche-sur-Saône, représentant l'Etat, « l'exclusion est l'affaire de tous : ce n'est pas uniquement à l'Etat de tout mettre en oeuvre pour les plus pauvres de nos concitoyens. L'Etat a des moyens, certes limités, mais il aide, par son financement, les associations qui travaillent sur le terrain. A ce titre, la Communauté de communes est très heureuse de participer à cet accueil. Bien sûr, on peut faire mieux, mais cette nuit, il fait froid, et des personnes vont dormir dehors... Au moins, demain ils seront au chaud ! Je suis très heureux de cette avancée pour nos concitoyens ! Un grand bravo pour une réalisation qui, nous l'espérons, se passera dans les meilleures conditions ... »

→ « **Et le devenir ?** »

- Nouvelle question posée dans l'assistance : « Ne serait-ce pas le moment d'entamer une réflexion sur le devenir de ce terrain ? Y-a-t-il à long terme un projet immobilier pour des personnes en difficultés ? Des bâtiments répondant aux nouvelles normes en matière d'écologie ? Je travaille dans le logement social, et peux vous aider à réaliser ce projet ! »

- Réponse de l'élue : « Monsieur, la mairie y travaille »

→ « **Pas dans ma cour** »

Un voisin, le seul véhément, est resté quant à lui sur ses positions, malgré les multiples réponses à ses questions :

- « D'abord, c'est "quoi" qu'on va avoir ici ? Des drogués, des voleurs ? Quand on est pauvre, on n'est pas entendu ! Je parle au nom de plusieurs habitants qui sont âgés et qui ont peur... Et le bruit... Ce n'est pas parce que l'on habite en HLM que l'on doit se permettre de nous amener des gens comme ça ici ! »

Réponse lapidaire de l'adjoint : « Peut-être pourriez-vous en héberger quelques-uns chez vous ? »

Le voisin dérouté : « Non, mais pourquoi ne pas avoir mis votre centre aux terrains de boules, ça n'aurait dérangé personne ! »

- « Bien sûr, mais comment font les sans-abri pour s'y rendre, monsieur ??? »

C'est sûr, on est bien conscient du fait qu'il y ait des personnes en difficultés, on est même conscient qu'il y en a dans notre ville. (Fait étrange, certaines communes ont pour habitude de nous répondre qu'il n'y a pas de sans abri chez eux... évidemment on n'aime pas trop voir ses concitoyens les plus pauvres, et souvent on leur donne un ticket de bus pour qu'elles puissent se rendre dans les grandes agglomérations les plus proches). Mais de là à monter un lieu pour accueillir des SDF à coté de chez vous, voire même, pour certains, sous votre fenêtre, il y a un pas à franchir... Dans le passé, déjà, ce lieu avait servi d'aire d'accueil

« **L'exclusion est l'affaire de tous.** »

pour une famille vivant dans une caravane. Souvenir délicat pour certains, car la famille dérangeait ; manque de propreté des lieux, bruits, chiens... Alors, réitérer l'exploit ? Certains ne sont pas encore prêts. Ceci étant dit, toutes les conditions sont réunies pour que l'accueil soit réalisé dans le calme, dans le respect du voisinage et du public. Tout le monde, rassuré, renseigné, conforté a pu rentrer chez lui ce soir là, dormir bien au chaud, en pensant que peut-être, cette nuit là, des personnes dorment dehors par cette nuit froide. Demain sera un autre jour...

Aujourd'hui, le centre remplit parfaitement son rôle, avec un fonctionnement atypique et convivial, les usagers se prenant en main pour faire le ménage, préparer le petit déjeuner, etc. devenant ainsi acteurs tout autant qu'utilisateurs

Sébastien GUTH

Le Plan Froid

Le Foyer participe, à la demande de l'Etat au dispositif du Plan Froid.

Celui-ci débute le 7 novembre, pour finir le 10 avril 2007.

Pendant cette période, des moyens supplémentaires sont alloués afin de permettre le renforcement du dispositif de Veille Sociale. Ainsi, dans le Rhône, 1.300 places d'hébergement d'urgence sont ouvertes pendant cette période (contre 957 le reste de l'année).

Concernant les activités du Foyer impliquées dans ce dispositif :

■ **Le 115**

Renforcement de l'équipe des écoutants téléphoniques. Gestion en directe de 244 places.

■ **L'Auberge de Vénissieux**

Elle permet d'accueillir 50 personnes (familles, couples, femmes seules). La structure ouvre ses portes toute la journée et propose aux personnes hébergées de prendre le repas de midi au réfectoire du Foyer.

■ **Le Centre Gabriel Rosset**

Le centre, ouvert toute l'année, réserve 50 places au dispositif du plan Froid. Les personnes accueillies bénéficient d'un accueil en journée leur permettant de s'entretenir avec un référent qui les orientera vers les différentes structures en adéquation avec leurs problèmes.

■ **Villefranche Montmartin**

Dispositif d'accueil provisoire pour 20 personnes orientées par le SAHU de Villefranche (voir page ci-contre).

■ **Site d'accueil provisoire**

Lors des périodes de froid extrême, le Gymnase Clemenceau peut être réquisitionné par le préfet et la gestion opérationnelle confiée au Foyer.

Questions à :

Paul Bertrand,

Educateur à la vie quotidienne
à la Résidence le Bordeaux

A chaque publication, nous vous présenterons une des personnalités qui font la richesse du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri (bénévole, salarié ou usager).

Educateur à la vie quotidienne à la Résidence le Bordeaux réservée aux familles et à quelques jeunes du CHR, Paul Bertrand a pris ses fonctions en avril 2006.

Modeste et chaleureux, cet homme a une vie véritablement atypique : ancien capitaine de navire, il est maintenant salarié du Foyer.

→ **Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri : M. Bertrand, quel est votre parcours avant d'arriver au Foyer ?**

Paul Bertrand (P.B.) : Mon père, Camerounais immigré en France était marin à Perros Guirec, puis à La Rochelle. J'ai simplement eu envie de faire comme lui, alors je suis entré à l'Ecole Nationale de la Marine Marchande à Marseille. Devenu marin, puis capitaine de navire, je transportais des containers. Nous partions souvent pour des durées de quatre mois, pendant lesquelles j'ai découvert de nombreux pays. Je connais bien l'Amérique, l'Angleterre, l'Allemagne, le Japon et enfin l'Europe tout particulièrement. Mais mes absences répétées faisaient râler ma femme, alors j'ai arrêté la navigation après douze ans de mer. Ensuite j'ai été responsable d'un magasin de vêtements, lorsqu'un jour j'ai vu une annonce du Foyer cherchant un accueillant. J'avais les connaissances, le profil, le Foyer m'a embauché, c'était en 1999.

→ **C'est surprenant. Comment passe-t-on de la navigation au social, qu'est ce qui vous en a donné l'envie ?**

P.B. : Dans mon esprit, j'ai toujours voulu servir les autres. Comme, financièrement, je n'en avais pas les moyens, travailler au Foyer, même comme salarié, était une solution. C'est ma contribution. En fait nous sommes très croyants dans ma famille. Mes parents, protestants, m'ont donné une éducation chrétienne forte, nous vivions dans cet esprit chrétien au quotidien : nous faisions la prière quand nous nous levions puis avant les repas, et nous devions aller obligatoirement au culte le dimanche. Parce que ma femme avait de la famille à Lyon, nous sommes venus vivre ici, et quand j'ai vu cette misère, j'ai vraiment eu envie de servir. Dans les Côtes-d'Armor, on ne voit pas cette détresse, cette pauvreté, elle est beaucoup plus visible dans une grande ville comme Lyon.

→ **Vous disiez que vous aviez le profil pour être accueillant au Foyer ? En quoi aviez vous ces compétences puisque vous étiez marin ?**

P.B. : Vous savez, à l'Ecole Nationale de Marine, on vous apprend, entre autres, la sociologie, notamment pour savoir vivre en commun. Quand vous êtes marin, vous mangez ensemble, la plupart du temps vous êtes deux dans une chambre, et ce pendant de long mois en mer. J'ai appris à vivre avec les autres donc l'adaptation à ce travail a été plus facile forcément.

→ **Vous avez commencé comme accueillant... ?**

P.B. : Oui, j'étais au Centre Gabriel Rosset, j'accueillais le soir les hommes seuls, on leur donnait des vêtements propres, on dialoguait ensemble et si possible on les envoyait au service Orientation. Ensuite, j'ai été responsable du soir au 122 à Gerland et je suis revenu comme éducateur au Centre Gabriel Rosset.

→ **Maintenant, vous maintenez la barre au Bordeaux ?**

Depuis avril 2006, je suis responsable à la résidence Le Bordeaux à Perrache. Je dépends du Pôle Familles du Foyer qui s'occupe des familles inscrites dans un parcours de réinsertion par le logement et le travail. Ces sont des familles hétéroclites et c'est très différent de l'hébergement d'urgence pour hommes seuls, je trouve qu'il y a plus de respect dans les rapports. On doit leur donner l'espoir, de l'énergie, de l'amour, un bon accueil... D'ailleurs je m'occupe de l'encadrement des agents d'accueil, de la relation avec la société de sécurité, de l'état des lieux lors des entrées et des sorties des chambres, de la gestion des stocks... J'ai établi un planning de tours de ménage des parties communes (cuisine, réfectoire), je fais le tour des chambres une fois par semaine afin de voir si

elles restent en bon état (Ndlr : la rénovation du Bordeaux est presque terminée et tout est flamboyant neuf !). Bref, c'est très intéressant, et j'insiste beaucoup sur l'accueil. Lorsque les conseillères sociales du Pôle Familles m'avertissent de l'arrivée d'une famille, je les accueille, je les installe et leur donne le règlement intérieur en leur expliquant le fonctionnement de la Résidence, c'est important.

→ **Que pensez-vous apporter à ces gens ?**

P.B. : Mon soutien moral, mes encouragements. Je tâche de leur démontrer que ce qu'ils vivent ce « n'est pas la fin », qu'ils ne sont ni les premiers, ni les derniers et qu'ils s'en sortiront, il n'y a pas de raison !

→ **Livrez-nous une anecdote qui vous a marqué ?**

P.B. : Je me rappelle : au Centre Gabriel Rosset, j'ai rencontré un homme qui venait de Laval. Sa femme avait demandé le divorce et l'empêchait de voir sa fille. Il n'a pas supporté, il a chuté. Il a tout abandonné et s'est retrouvé à la rue. Un jour sa sœur, grâce à la police, l'a retrouvé, elle est venue au Foyer. Je l'en ai informé, mais il avait tellement honte qu'il refusait catégoriquement de la voir. J'ai quand même réussi à le raisonner. Ils se sont vus, nous avons pleuré tous les trois. Il a fini par accepter de retourner avec sa sœur à Laval. Quelques temps après, il m'a écrit pour me dire qu'il avait retrouvé du travail. Chaque fin d'année, il m'envoie une carte depuis quatre ans maintenant. Comme quoi on sert quand même à quelque chose...

Propos recueillis par Ingrid Bécuwe.

Cahier Social

L'Arche Sous l'Arc en Ciel agrmente ses pages en ce numéro 215, d'un encart nouveau, le «cahier social». Dorénavant inclus dans chaque parution, ce cahier social aura pour objectif, par la contribution d'intervenants très divers, de porter une attention plus grande à l'actualité de nos secteurs d'activité (urgence sociale, hébergement, insertion...) et aux politiques sociales en général.

Outil complémentaire aux articles qui relatent le quotidien du Foyer et aux pages dédiées à la spiritualité, il a pour vocation de nous faire réfléchir et repenser en permanence nos stratégies et nos manières d'agir.

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, grâce à l'Arche Sous l'Arc en Ciel notamment, doit favoriser l'émergence et la mise en commun de son expertise. Ce cahier social en sera, nous le souhaitons ardemment, l'outil idoine de promotion.

L'humanitaire et la grande précarité

Pour un médecin comme moi, exerçant dans un cadre hospitalier public, dans un pays qui a encore une politique sociale, il va de soi que les services sociaux et sanitaires ont une valeur régalienne dominante.

Dans ce contexte de droit commun, l'idée est que les dispositifs et institutions humanitaires restent réservés aux pays pauvres, dans l'attente idéale d'une reprise par les Etats. Dans cette attente, d'ailleurs, on sait que les grosses associations humanitaires traitent d'égal à égal avec les gouvernements.

Un autre modèle est celui des pays anglo-saxons, principalement les Etats-Unis, où les responsabilités régaliennes ne s'appliquent que très peu au soin et à « l'Etat social » ; de ce fait les associations philanthropiques ont l'habitude de gérer nombre d'hôpitaux et d'institutions charitables.

Dans notre pays, l'Etat et les collectivités territoriales régissent ce type de besoin au nom de la Justice et du Droit, et non sur le modèle de la Charité et de la solidarité rapprochée, comme cela était le cas sous l'Ancien Régime.

Or, que constatons-nous en France depuis déjà quelques années ? Un rôle croissant de l'humanitaire et du philanthropique en ce qui concerne l'intervention en matière de grande exclusion, même si l'Etat ne se désintéresse nullement du problème ;

mais il délègue aux associations, surtout aux associations importantes qui ont la possibilité du lobbying, ce qui permet à la philanthropie de suppléer aux insuffisances des fonds publics ; ce qui interdit aussi aux petites associations de travailler correctement, voire de survivre.

On n'envisagerait pas ce type de phénomène pour la gestion d'un CCAS communal ou d'une Maison du Département, où il n'y a pas non plus de bénévoles : c'est l'affaire exclusive des fonds publics.

Qu'on me comprenne bien, je n'ai rien contre les bénévoles, bien au contraire ! La collaboration professionnels/ bénévoles constitue indiscutablement un enrichissement réciproque au service des usagers ; de même l'implication des usagers dans le travail et, parfois, leur intégration dans les équipes.

Je veux simplement dire que nous évoluons, en matière de grande précarité, sur le registre conjoint des pays pauvres et des pays anglo-saxons : l'Etat ne peut garantir à lui seul la Justice sociale, et la Charité revient au premier plan, mais pas comme autrefois : il s'y malaxe un amalgame très particulier de business efficace, de médiatisation compassionnelle et d'implication authentique des personnes.

Ce que j'en pense ? J'apprécie le retour d'une solidarité rapprochée, mais je redoute un désengagement croissant de l'Etat et je crains la perte de la notion active de Justice sociale.

Jean FURTOS,
Psychiatre,
directeur Scientifique ONSMP-ORSPERE,

La conquête de la rue

Une nouvelle fois, quelques personnes, proches des médias nationaux, ont trouvé leur chemin de Damas ; imposent à la France leur vérité, à la faveur du froid ; et font trembler le microcosme politique. Une nouvelle fois, les médias nationaux et ceux qui les inspirent, amalgament phénomènes d'exclusion des populations à la rue avec pénurie de logements sociaux.

Nous pensons (en accord, semble-t-il, avec la quasi-totalité des mouvements provinciaux attelés aux problèmes d'exclusion et d'urgence sociale), qu'il existe bien deux causes différentes, avec une plage d'interférence relativement modeste.

→ **L'exclusion est une chose,
→ Le manque de logements sociaux en est une autre.**

Pour les hommes sans abri, dans la rue, l'expérience montre que peu d'entre eux assument un travail normal (en ce qui concerne notre association, moins de 5 %).

Pour les familles à la rue, le pourcentage de celles qui profitent d'un emploi, ou aptes à en occuper un sans problème particulier, avoisine les 30 %.

Pour parler en premier lieu du logement

La situation actuelle revêt des particularités complexes. Les objectifs de constructions nouvelles pour 2007-2008 semblent ambitieux. S'ils sont atteints et poursuivis, il serait possible en quelques années de retrouver un patrimoine social en adéquation avec la demande.

Mais il y a social et social ; ou plus exactement « social » et « très social ». Et là, la situation va s'avérer progressivement dramatique pour les familles situées au niveau, ou en dessous du seuil de pauvreté. Ceci, pour trois raisons essentielles :

→ Un grand nombre de maires et leurs populations ne veulent plus de « pauvres », car ceux-ci apportent avec eux leurs problèmes de comportement.

Les maires, au nom de leurs administrés, refusent donc, pour la grande majorité d'entre eux, que des logements « très sociaux » (en particulier ceux qui

jouissent du statut de PLAI ou PLATS), réservés à ce type de populations, soient construits chez eux.

→ Les organismes d'HLM, de leur côté, répugnent à construire des « logements PLAI », car les contraintes (par exemple l'obligation d'un accompagnant social personnalisé) sont importantes, la gestion s'avère lourde et coûteuse (phénomènes de suroccupation, etc.).

Les organismes privilégient donc la construction de PLS (logements sociaux accessibles à des montants de revenus qui concernent plus de 60% de la population française).

On entre alors dans l'électorisme et le pharisaïsme. En effet, la stratégie consiste aujourd'hui pour un grand nombre de communes à élaborer des plans d'urbanisme sociaux, incluant la démolition d'immeubles (qui ne sont pas forcément des « barres »), la délocalisation des populations durant l'opération, puis la reconstruction de nouveaux immeubles sociaux, mais excluant le « très social » (PLAI et PLATS).

On a fait du social, tout en chassant les pauvres. Le tour est joué. On ne peut qu'être dubitatif devant la décision prise de tout miser sur une injonction de l'Etat, mesure qui a déjà montré son inefficacité.

Enfin, en tout état de cause, compte tenu d'une augmentation du coût de la construction très importante durant ces dernières années, les loyers (y compris des logements sociaux) sont en train de devenir inaccessibles à une large couche de la population en état de précarité et composée, pour l'essentiel, de personnes âgées et de ménages monoparentaux (femmes avec enfants).

Nous nous trouvons donc confrontés effectivement aujourd'hui, à un problème « quantitatif » de logements sociaux.

Mais dans quelques années, persistera et sera croissante la déshérence des très pauvres exclus de l'habitat social classique.

La seconde cause qui nous tient à cœur : l'exclusion, la déstructuration des individus et des familles à la rue.

En ce domaine, notre association profite de plus de cinquante années d'expérience sur le terrain avec un centre ouvert le 23 décembre 1950, et jamais refermé depuis, ainsi qu'une vingtaine d'autres structures, aujourd'hui essaimées dans la région lyonnaise.

Pour ce qui est de l'exclusion des hommes et des familles nous pouvons donc apporter quelques constats indubitables ; une certitude, à savoir que nul ne détient la vérité ; quelques pistes, enfin, de réflexion et d'action.

Constats

■ 1^{er} constat

l'importance des populations à la rue évolue selon des cycles. Par exemple, la vague des maghrébins happés par notre économie florissante des années 70 ; la vague initiée par l'ouverture du rideau de fer (Roumanie, Hongrie, Pologne, etc.) ; celle provenant de l'ouverture des frontières des pays membres de la Communauté européenne, etc. Nous en connaissons d'autres, après le reflux qui s'amorce depuis un peu plus d'une année.

Pour répondre à cela, il faut prévoir des structures en hibernation, opérationnelles sans délai avec des moyens humains prêts à assurer un encadrement.

Ni les collectivités territoriales ni l'Etat ne veulent envisager en ce domaine, une politique prévisionnelle à long terme. Ceci malgré nos demandes renouvelées.

■ Autre constat

les hommes seuls et les ménages à la rue présentent des profils très contrastés. Les hommes seuls peuvent être jeunes ou âgés, drogués ou alcooliques, gravement atteints physiquement, ils peuvent être seuls ou en couple, seuls ou avec un chien. Ils peuvent être usés par des années de galère ou à la rue depuis quelques mois, etc. Il en est de même pour les familles.

Ces situations exigent des types d'accueil et d'accompagnement extrêmement diversifiés, parfois opposés, dans les méthodes.

On ne se retrouve pratiquement jamais à la rue, sans des raisons précises. Nous savons qu'environ 50 % des SDF ont vécu leur jeunesse sous tutelle de la DDASS (40 % si l'on introduit les étrangers dans les sondages). Pour le reste, beaucoup sont issus de parents violents ou séparés.

Nous savons que plus de 60 % de nos passagers sont atteints de maladies psychiatriques ou de troubles psychiques. Les hôpitaux psychiatriques lyonnais hébergeaient en 1980 trois mille personnes, pour mille deux cents en 2004.

Nous savons que, pour un ensemble de raisons, moins de 10 % des passagers et de 50 % des familles recueillies se trouvent en capacité d'assumer un emploi stable et durable. Pour les premiers, notre ambition se limite donc à essayer de renouer avec leurs familles des liens rompus, de leur permettre de retrouver une certaine santé, ainsi que la dignité indispensable à tout homme.

Les familles sont l'objet, quant à elles, d'un parcours d'accompagnement à la santé physique et psychique, à une appréhension efficace des structures civiques et sociales qui les entourent, à un retour à l'emploi par la formation et le soutien dans leurs recherches, à la recomposition de la cellule familiale. Cet accompagnement, mené grâce au concours du Département du Rhône, doit amener ces familles à l'autonomie nécessaire avant tout retour à un logement indépendant.

Quelques pistes de réflexion

En ce domaine d'exclusion et d'urgence sociale, il convient de se préserver de tout dogmatisme, de toute certitude. La bataille conceptuelle habituelle entre la justification des petits centres d'accueils d'urgence, dits « humains » et des grands centres catalogués comme « inhumains », n'a pas lieu d'être.

■ Les accueils polyvalents en urgence :

Il nous semble en premier lieu, nécessaire de multiplier le nombre des centres d'accueil d'urgence de nuit adaptés aux différents profils des hommes sans abri. Petits ou grands ; autogérés ou encadrés ; avec ou sans bénévoles ; avec ou sans éducateurs. Des centres ouverts uniquement de nuit, d'autres pouvant aussi servir d'abri le jour, contre le froid ou les intempéries.

Il faut aussi des centres de repos permanents pour soigner les maladies bénignes et se refaire une santé. La chaîne d'accompagnement doit comporter parallèlement des centres de jour accueillant, en collaboration avec le système hospitalier, la multitude des malades mentaux à la rue.

Des centres « d'apprentissage » devraient exister pour recevoir des hommes ayant suivi volontairement des cures et post-cures de désintoxication, et qui replongent actuellement à 90 % dans l'alcoolisme, faute de trouver une perspective d'avenir. Ces hommes doivent trouver à l'écart des tentations du milieu dont ils sortent, un lieu d'accueil, d'accompagnement et de formation professionnelle. Ces centres hélas, n'existent pas ou peu, faute

de moyens financiers nécessaires.

Notre association, enfin, regroupe à ses frais pour un accueil particulier, les SDF en fin de vie qui n'attendent qu'un peu d'attention à leurs douleurs, et une reconquête de leur dignité. Nous les accompagnons jusqu'à la fin, et les enterrons dans des caveaux que nous possédons près desquels leurs compagnons se regroupent à la Toussaint.

Ces diverses formes d'accompagnement doivent se dérouler dans des lieux d'insertion séparés des accueils d'urgence, et où l'occupationnel, les soins, la lutte contre l'alcoolisme et la drogue, tiennent une place essentielle.

■ L'ouverture permanente des centres d'accueil

Il nous semble, par contre, que les centres d'urgence ouverts de jour et de nuit et dotés d'éducateurs, ne facilitent pas un accompagnement efficace. Bien au contraire, à part pour les plus gravement déstructurés qu'il faut accompagner, une ouverture permanente tend à faciliter l'apathie des hommes accueillis et qui ont tendance à s'y enliser dans une torpeur fatale.

Les intempéries ou caprices du temps nous contraignent à laisser des structures ouvertes en permanence, à condition que, par exemple, ces usagers soient accueillis ailleurs à un moment de la journée ; par exemple pour les rendez-vous administratifs, médicaux ou pour le repas de midi.

■ Les accueils familiaux

Les familles à la rue, en recherche de logement, méritent d'être reçues séparément dans des lieux d'accueil provisoires, permettant de leur proposer en quelques mois, une solution adaptée qui sera soit le retour à un logement autonome, soit l'accompagnement dans une structure spécialisée que nous appelons « Antenne Familles », donnant à la famille le temps nécessaire pour se restructurer (problème psychique, de violence, de chômage persistant, etc.), soigner ses dépendances, appréhender ou perfectionner la langue du pays qui les accueille, etc. L'expérience, malheureusement, nous a appris qu'un pourcentage non négligeable de familles à la rue, apparemment équilibrées, nécessitaient une phase d'observation, y compris par des psychologues avant une orientation adaptée qui n'est pas toujours le logement autonome.

Notre association a, pour cela, acquis sur ses propres fonds un hôtel qui a été réaménagé à cet ef-

fet. Des immeubles consacrés à ces « Antennes Familles », dernière étape avant le logement autonome, sont en cours de location.

■ Les accueils de jour, un mode de prévention efficace

Il nous semble surtout, que, vu la quasi-irréversibilité de la maladie d'exclusion, l'essentiel des efforts doit porter sur la prévention. En ce domaine, les lieux d'accueil de jour jouent un rôle irremplaçable

→ parce qu'ils sont ouverts sur la rue et accessibles à tout instant ;

→ parce qu'ils peuvent recevoir tout type de population, y compris la femme seule qui se terre dans un squat et vient chercher subsistance, une voix, un sourire, un café, une écoute. Y compris le SDF en tout début de parcours qui loge à la rue et n'a encore pas fait le pas d'entrer dans un accueil de nuit, ce qui serait pour lui, la fin de la déchéance. Y compris le petit vieux du quartier à qui personne ne parle et trouve là un peu de joie. Y compris la mère de famille en quête de logement décent.

Ces lieux présentent une alternative efficace à la pléthore des guichets conçus pour résoudre les problèmes financiers, administratifs, sanitaires, éducatifs, ou de logement. Guichets dispersés, accessibles à des jours et heures différents.

Lieux d'accueil de jour où éducateurs et bénévoles se trouvent à même de donner le renseignement souhaité, d'éclairer le dossier obscur, de téléphoner à la structure compétente, mais hermétique.

Cet accueil convivial permet, naturellement, d'esquisser un premier bilan, d'ouvrir une perspective, de stopper une chute amorcée vers l'exclusion définitive.

Avant de multiplier des centres d'accueil de nuit adaptés aux différentes situations, il faut accorder une priorité aux accueils de jour, conviviaux, peu coûteux, efficaces. Seuls capables, à notre avis, de prévenir les déchéances amorcées. Seuls capables aussi de pérenniser des contacts profitables avec les habitants de l'ombre que sont les squatteurs isolés, en déshérence.

Nous ne pouvons qu'espérer qu'à la suite de l'effervescence actuelle et malgré les décisions prises en toute hâte, succède une phase de réflexion constructive, prenant en compte l'avis de structures « régionales » aux difficultés souvent éloignées des réalités parisiennes.

« Un mauvais fonctionnement de notre démocratie »

Agrégé de philosophie et professeur émérite de sociologie à la Sorbonne, Raymond Boudon s'inquiète du phénomène « Don Quichotte ». Cet héritier d'Émile Durkheim, de Tocqueville et de Max Weber, y voit une distorsion inquiétante de nos institutions.

→ **Le Figaro Magazine - Quel regard un philosophe tel que vous, spécialiste de Tocqueville et de Durkheim, porte-t-il sur la victoire politique obtenue par l'association des Enfants de Don Quichotte ?**

Raymond Boudon - Je vais vous surprendre : un regard préoccupé. Je ne nie pas qu'il y ait un vrai problème des sans-logis en France. Il me semble normal, et même souhaitable, que des hommes de spectacle comme Jean Rochefort se mobilisent sur le sujet. Mais que le pouvoir politique cède à la pression médiatique est très inquiétant sur l'état de nos institutions.

→ **Quand la société civile réussit ainsi à faire réagir la sphère politique, cela ne traduit-il pas la vitalité de notre démocratie ?**

Non. C'est le symptôme d'un mauvais fonctionnement de notre système politique.

C'est aux élus d'alerter puis de résoudre les difficultés en proposant et en votant les lois.

Nous sommes dans un contexte d'hypertrophie de l'exécutif qui bride leur pouvoir. On s'éloigne de manière inquiétante de la stricte séparation des pouvoirs et de la capacité donnée aux députés de proposer des textes législatifs.

Conséquence : la rue peut désormais, au sens premier du terme, « faire la loi ». Sans mandat, sans représentativité, et avec pour seule caution le coup médiatique.

→ **Les députés ont pourtant toute possibilité de faire des propositions...**

En théorie, oui. En réalité, si le gouvernement ne le

veut pas, leurs projets ne seront jamais présentés au Parlement. Du coup, des éléments essentiels de notre devenir peuvent se jouer au sein d'associations qui s'érigent en représentants autoproclamés de la population à l'occasion de crises.

C'est un phénomène typiquement français que l'on ne retrouve dans aucun autre pays d'Europe.

Aujourd'hui ce sont les SDF, hier c'étaient les urgences, la canicule, la justice...

→ **Au final, les décisions finissent quand même par être prises...**

Mais dans les pires conditions, en pleine crise, sous la pression de l'opinion et des médias! C'est-à-dire que les choix ne sont pas réfléchis suffisamment.

Sur l'affaire des SDF, ne fallait-il pas programmer des logements sociaux sur plusieurs années, imaginer comment pouvait se concrétiser le droit au logement opposable devant les tribunaux, plutôt que de tout promettre, sans plan établi, dans l'urgence ?

Un penseur britannique me confiait que, de l'autre côté de la Manche, la politique française paraissait relever d'une forme de dadaïsme !

L'improvisation, la passion, l'irrationnel dominant. Le risque est que notre système de gestion politique devienne en partie celui de crises que génèrent des associations et des médias qui n'ont aucune légitimité démocratique.

→ **Que prônez-vous ?**

Le retour au bon sens commun. Il faut revenir aux fondamentaux de la démocratie, c'est-à-dire engager un rééquilibrage entre l'exécutif et le législatif.

En économie, il faut engager une politique volontariste de croissance. Des choses simples qui s'énoncent et se conduisent clairement.

Propos recueillis par M. Durin-Valois

Notes :

Raymond Boudon est l'auteur d'une quinzaine d'ouvrages dont, en 2006, Renouveler la démocratie. Eloge du sens commun, chez Odile Jacob.

Reproduit avec l'aimable autorisation du Figaro Magazine Copyright Le Figaro Magazine /M. Durin-Valois

Djemila ZENEIDI-HENRY

Les SDF et la ville

Géographie du savoir-survivre

Éditions Bréal, collection « D'autre part »,
2002, 288 pages, 18 euros

Cet ouvrage intéressant se situe à plusieurs égards à l'opposé de celui dont l'Arche rendait compte le trimestre dernier (Les SDF, visibles, proches, citoyens).

Il ne s'agit pas d'un recueil de communications, fruit d'un travail collectif de sociologues, mais d'une thèse de géographie rédigée par une chercheuse du CNRS et intelligemment remaniée à l'intention du grand public.

Il s'agit, bien sûr, de géographie humaine, avec les avantages et les inconvénients de cette discipline qui a quelque mal à se démarquer de sciences connexes telles que la sociologie ou l'ethnologie. Ici, l'auteur a su échapper aux démons qui guettent ces dernières : conceptualisation et catégorisation outrancières, avec le vocabulaire nécessairement abscons qui en découle si souvent.

Dans une langue limpide parfois teintée d'indignation ou de commisération, Djemila Zeneidi-Henry exploite les données qu'elle a amassées dans les rues de Bordeaux au cours des dernières années du siècle passé, et nous présente ses vues dans un ouvrage bien illustré (quarante-quatre photos et une dizaine de cartes ou schémas) et complété par une bibliographie d'une vingtaine de pages, visiblement importée de sa thèse, mais soigneusement mise à jour. Nous avons donc là à la fois une enquête approfondie et un instrument de recherche.

La qualité des témoignages recueillis est remarquable. Djemila Zeneidi-Henry nous laisse entendre, avec un discret sourire, que sa « gueule d'Arabe » lui a facilité cette approche – ce qui ne l'empêche pas de traiter avec circonspection des « récits de vie » souvent déformés par une généreuse affabulation.

Préliminaires

La Première Partie (« Le sigle SDF et ses non-dits ») est peut-être la moins originale car, avant

d'arriver à la population des rues de Bordeaux en cette fin de siècle, l'auteur se livre à quelques préliminaires méthodologiques, sémantiques, historiques, juridiques ou statistiques ; certes tous ces éléments sont de qualité, mais guère différents de ce que nous proposent d'autres ouvrages déjà recensés par l'Arche.

Lorsque se clôt cette partie, on a bien saisi que l'auteur s'apprête à « ratisser large » et qu'elle ne va pas simplement nous parler uniquement de la population des lieux d'accueil d'urgence, mais des jeunes en errance, des zonards, des « festivaliers », des clochards. On se rend compte aussi qu'elle a hâte de faire son métier de géographe, c'est-à-dire de considérer les problèmes sous l'angle de la spatialité, des déplacements, des territoires investis – en l'occurrence le cœur de la cité de Bordeaux.

L'accueil d'urgence

La Deuxième Partie (« La géographie de l'assistance ») traite principalement de l'accueil dans les centres d'hébergement d'urgence. Les références sont surtout bordelaises, ce qui fait regretter, par

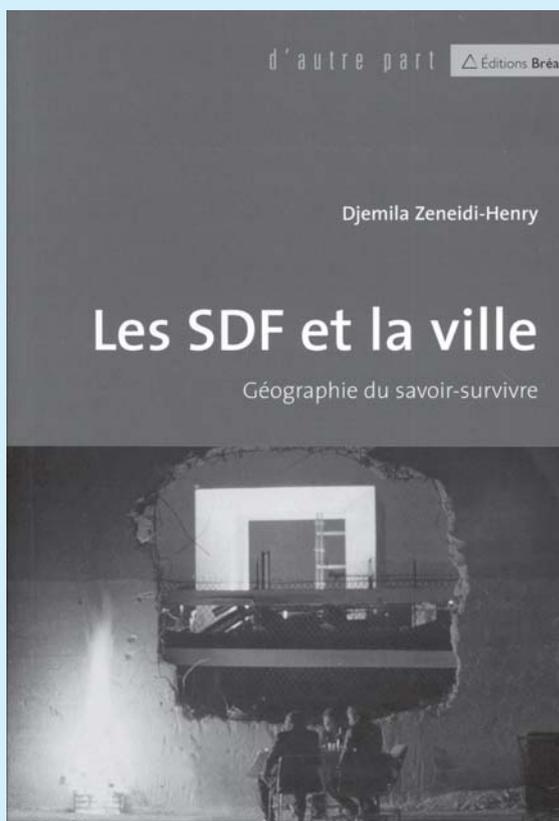
exemple, que l'énorme effort accompli ici ou là, en particulier au CHAPSA de Nanterre, soit évoqué avec tant de rapidité. Par contre l'auteur retrace avec la plus grande minutie le parcours d'un SDF pénétrant dans le foyer Leydet de Bordeaux.

Ces pages sont précises, attachantes, instructives, mais parfois injustes : en mettant l'accent sur certaines réactions répréhensibles du personnel d'accueil, l'auteur nous semble céder à l'empathie fusionnelle, si proche de la vitupération, que nous avons déjà relevée dans les écrits de Patrick Declerck. En outre, il y a une certaine maladresse à clore cette partie par

un chapitre analysant un échec, celui d'une tentative d'autogestion d'un site d'accueil par les SDF.

La vie à la rue

La Troisième Partie (« Quand les SDF font et défont la ville ») est certainement la plus originale, car la plus « géographique » ; elle décrit, avec cartes et photos à l'appui, les lieux investis par les SDF : la rue, les gares, les centres commerciaux,



les squats. Les stratégies d'investissement des SDF et les stratégies d'évitement des Bordelais (passants, commerçants, organismes municipaux) sont évoquées avec précision et avec un humour parfois grinçant.

Cédant pour une fois au démon de la catégorisation, l'auteur nous apprend qu'il existe trois façons de faire la manche : « à la rencontre » (en pleine rue ; il s'agit de déjouer les esquives auxquelles se livrent les passants) – « le *tape-cul* » (c'est-à-dire la position assise ou accroupie, de préférence avec un chien attendrissant ou intimidant) et « la *priante* » (à la porte des lieux de culte, la mosquée le vendredi, l'église le dimanche).

*

Voici donc un ouvrage abordable, au ton juste, soucieux d'éviter les prises de position extrêmes, où la rigueur de l'observation n'exclut pas la chaleur du témoignage.

On peut lui faire un reproche : il n'est nulle part question de l'insertion, des tentatives effectuées par les organismes et les individus pour « sortir de la rue » ; mais l'auteur aura beau jeu à nous répondre que, sortant de la rue, les SDF sortent du champ de la géographie.

Notre seul regret, en définitive, sera que nous n'ayons pas, pour l'agglomération lyonnaise, une étude aussi riche et aussi équitable.

Paul VEYRIRAS

Extraits

Les SDF et la ville - Géographie du savoir-survivre

À la ville comme à la mort

Au n° 111 de l'avenue Jean-Jaurès dans la commune de Bruges, aux limites communales de la ville de Bordeaux, se trouve la dernière destination de beaucoup de SDF : le cimetière nord de Bordeaux. Tous les sans, sans argent, sans famille pour les réclamer, ceux qui meurent à l'hôpital ou qui ont été ramassés sur la voie publique sans papiers d'identité finissent dans un coin de cet espace. Pas n'importe où ! Les vivants ont pris soin de quadriller l'espace des morts selon une logique ségrégatrice : les riches dans des caveaux, les moins riches dans des fosses temporaires qui sont attribuées pour deux ans (renouvellement selon les moyens de la famille), et les pauvres dans les trous du champ commun.

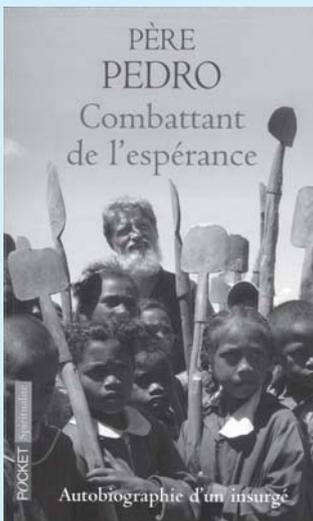
À l'écart des tombes en marbre, fleuries, honorées avec surcharge et légèrement kitsch, se dressent de grandes haies, des frontières certes qui cachent les périmètres réservés formant une sorte de bocage de la mort indigente et anonyme. Le promeneur n'arrive pas ici par hasard pour découvrir ce que le personnel appelle pudiquement le champ commun. Des monticules de gravats, alignés en rangs, des petits tas de cailloux pour signifier qu'il y a quelqu'un en dessous, mort. Quelques tombes sont surmontées d'un piquet avec tout au plus le numéro de la fosse. Jusque dans la mort les pauvres restent anonymes. À charge de la famille d'offrir un nom propre et une date de naissance à son cher disparu. La mairie dans sa grande bonté hygiénique paye le cercueil. La misère est frappante à la vue de ces tombes de fortune qui tanguent, ornées de bouts de ferraille recyclés parfois en croix, probablement par quelques membres de la famille ou amis qui luttent pour faire exister la mémoire du défunt. Après cinq ans, les cercueils sont exhumés, direction la crémation, les cendres sont ensuite dispersées dans un coin du cimetière, la partie virtuelle de la fosse commune, le jardin du souvenir. (Pp. 265-66)

Note de lecture

Père PEDRO, avec la collaboration de C. Escaravage et G. Rung Combattant de l'espérance

Autobiographie d'un insurgé

Paris, éditions J.C. Lattès, 2005 (Pocket, 314 pages, 6,60 euros)



Le nom du Père Pedro est beaucoup moins célèbre que celui de Mère Teresa ou Sœur Emmanuelle ; et pourtant son œuvre est immense et mérite d'être connue et soutenue.

Pedro Opeka est un prêtre lazariste, né à Buenos Aires de parents slovènes réfugiés en Argentine. À l'âge de 20 ans, en 1968, après une jeunesse déjà vouée au service des humbles, il rejoint l'Europe où il accomplit cinq ans d'études à Paris, auxquelles s'ajoutent des voyages qui lui donnent une connaissance approfondie et critique du monde occidental. Ordonné en 1975, il fait un premier séjour à Madagascar, où il partage la vie des travailleurs ruraux les plus pauvres. Il y revient en 1989 et, frappé, sidéré par la misère des enfants et des adultes qui fouillent les décharges de Tananarive, il se fixe dans la capitale et se consacre au logement, à l'éducation et à l'évangélisation des plus démunis.

Son parcours, ses difficultés, ses révoltes, ses réussites (8.500 enfants scolarisés en permanence, 2.000 maisons de brique) ; tout cela est évoqué dans une biographie passionnante dont le fil est parfois zigzagant ou discontinu, mais qui possède une vraie unité : un message de foi, d'amour et d'inlassable énergie.

L'ouvrage se clôt par un appel à l'aide et par une invitation à consulter le site internet de son association Akamasoa (« les bons amis ») : www.perepedro.com

P.V.

L'Abbé Pierre et le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

*Le Foyer
Notre-Dame des
Sans-Abri a voulu
rendre hommage
à l'Abbé Pierre
en consacrant les
prochaines pages
aux différentes
rencontre du
fondateur
d'Emmaüs et
notre association.*



13 mars 1954

Rencontre entre l'Abbé Pierre et Gabriel Rosset

18 h 30

L'Abbé Pierre, après avoir rappelé aux serveurs et amis du Foyer qu'une œuvre comme la notre demandait de véritables vocations, prit la parole au réfectoire pour s'adresser aux hôtes du Foyer.

Il leur donna la consigne suivante :

Faites comme les compagnons d'Emmaüs, qui ont voulu vivre de leur travail de chiffonniers. De désespérés qu'ils étaient, ils se sont faits bâtisseurs pour venir en aide à des femmes et des enfants et sont devenus des sauveurs des autres, justement parce qu'ils savaient ce que c'était que le malheur.

20 h 30

Invité par le Mouvement lyonnais d'aide au logement et par le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, il fit une conférence publique à la Bourse du travail devant plus de 4.000 personnes (voir extraits de son discours page ci-contre).

Voici la réaction de G. Rosset :

Il a parlé une heure et demi à la Bourse du Travail, avec une éloquence prenante, irrésistible. Il est capable d'empoigner les masses populaires, sans démagogie, par l'appel à la conscience, à la justice, à la générosité.

Il a eu un accent très évangélique et fait comprendre et aimer l'Évangile aux catholiques de nom qui l'ont oublié et aux incroyants qui ont faim et soif de justice. Nous avons été surpris par la puissance de pensée et la force oratoire de ce prophète moderne qui dénonce les tares de notre temps avec les paroles de bonté et de la vraie charité. Il nous a ouvert les yeux.

(Lettre à M. Chapelle – 2 avril 1954)

Cette rencontre ne fut pas seulement pour nous une joie et un réconfort, elle fut une prise de conscience de ce que nous sommes et de ce que nous devons faire pour remplir notre mission ; comment ne pas avoir compris plus tôt que si Notre Dame compatissait au sort des sans abri isolés, elle nous demandait plus encore, cette année, surtout, d'accueillir les familles, les femmes, les enfants sans toit sur leur tête ?

Et c'est par l'Abbé Pierre qu'elle nous a fait connaître son désir. A nous d'y répondre.

Arche n°1 - 15 avril 1954

Le 13 avril 1954

Le Foyer crée le Comité Lyonnais de Secours d'Urgence (C.L.S.U.)

Il ouvre une permanence pour enregistrer les demandes des familles sans logis et mal logées ; et créer des cités d'urgence.

Extraits du discours de l'Abbé Pierre

le 13 mars 1954

Une de ces nuits, au moment où j'allais laisser là deux ou trois de ces hommes à qui on venait de donner à manger, à boire, à se couvrir, j'allais dire des paroles ordinaires, les paroles les plus ordinaires, celles que tous les hommes se disent entre eux à moins qu'ils ne se haïssent ; et au moment où j'allais dire ces paroles si simples, si ordinaires, que sûrement j'avais dites déjà plusieurs fois comme inconsciemment, comme un imbécile, à ceux que j'avais quittés avant ceux-là, au moment où j'allais leur dire un mot, ce mot s'est glacé sur mes lèvres; j'ai tout d'un coup senti l'abominable, j'allais leur dire en les quittant : Bonsoir ! Bonne nuit !

Et tout d'un coup j'ai compris que la détresse dans laquelle ils étaient était tellement atroce qu'en quelque sorte il n'y avait plus de langage possible entre eux et moi. [...]

Comme me le disait un jour l'un d'entre eux : « Père, dans la communauté, ce qu'il y a de formidable, c'est qu'on a retrouvé non pas de quoi vivre, mais des raisons de vivre. » [...]

Et on a bâti... Les familles affluaient toujours plus nombreuses, plus nombreuses que nous ne pouvions les loger. Alors ça débordait, et il a fallu créer des camps, on les a mis sous la tente et dans la forêt de Pomponne, sur un bout de terrain que j'avais acheté avec notre argent de chiffonniers [...]

... Sifflez les autorités, ça vous fait du bien et ça leur fait pas de mal, ça les réveille et ça leur fait prendre conscience de certains problèmes que dans leurs beaux bureaux ils risquent d'oublier.

Seulement, après que je vous ai dit cela si je veux à mon tour être tout à fait honnête avec vous, eh bien, je suis obligé de vous dire, après avoir sifflé les pouvoirs publics, si vous voulez être loyaux, il faut vous siffler vous-mêmes ; car, dans une large mesure, les événements de ces jours-ci ne le prouvent-ils pas ? Si les pouvoirs publics ne font pas leur rôle, n'accomplissent pas leur tâche, c'est parce que l'opinion publique s'en désintéresse et que l'opinion publique elle-même n'accomplit pas son devoir, et alors, je vous dis, si vous voulez que cela cesse, ... il faut que vous poursuiviez votre effort, que votre enthousiasme devienne réaliste...

1956

L'Abbé Pierre participe à la réunion mensuelle des bénévoles du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.



L'Abbé Pierre visite une Cité des chalets d'urgence du Foyer 83 route de Crémieux à Vaulx-en-Velin.

Ces cités ont été créées avec l'aide financière des instances publiques locales et celle des donateurs, l'appel du 1^{er} février 1954 ayant entraîné un exceptionnel élan de générosité.

21 janvier 1988

L'Abbé Pierre, inscrit dans l'histoire du Foyer depuis 1954, accepte de participer à la journée portes-ouvertes du 21 janvier 1988. Voici quelques uns de ses propos.

Nous vivons l'humiliation permanente de ne pouvoir donner satisfaction toujours.

La victoire est gagnée lorsque l'on refuse d'être heureux sans les autres...

La pauvreté du cœur (on peut être pauvre du cœur, bien que riche) permet de dire : qu'est-ce que j'ai fait pour les plus démunis ?

Les dépenses financières d'organisation, de construction, etc. sont des dépenses infiniment moindres que les dépenses constituées par les délits, la prison, la maladie, etc. (par exemple, le coût d'une journée de prison est considérable pour l'Etat).

Concernant la responsabilité des élus :

Ce sont des électeurs qui sont coupables car si l'élu veut être élu, il doit tenir compte des demandes et des idées des électeurs...

Il n'est pas rare que l'homme au pouvoir sache que l'opinion publique risque de n'être pas prête à rece-



voir une idée bonne ; en conséquence, de crainte que cette idée bonne soit rejetée et aboutisse à la mise en place d'une idée contraire mauvaise, l'idée bonne n'est pas mise en œuvre.

Force et faiblesse de nos démocraties qui tiennent compte de l'opinion publique.

La seule manière de pouvoir répondre à l'inégalité des hommes, c'est de faire le choix entre l'idolâtrie du Moi et l'amour de l'Autre. « Tu souffres, j'ai mal. »



Nouvelle visite des cités de la SA d'HLM Gabriel Rosset

25 décembre 1991

L'abbé Pierre est invité par le Foyer à célébrer la messe de Noël à la Halle Tony Garnier.



6.500 personnes sont présentes dans la Halle Tony Garnier, transformée en cathédrale en cette nuit de Noël

L'abbé, souffrant, délivre de sa chambre d'hôpital l'homélie diffusée en voix-off et dont voici quelques passages.

Jésus nous a dit : « Vous êtes le sel de la terre », nous devons l'être. Malheur au sel qui a perdu sa saveur, il n'est plus bon qu'à jeter dans la poussière, à être piétiné. Mais on pourrait dire tout autant : « Malheur au sel qui tout en ayant la plus parfaite saveur, resterait fermé dans son bocal ne se mêlerait, ne se mettrait pas dans le plat de cette étendue immense de l'humanité toute entière qui espère, qui veut percer les brumes pour voir une voile, une lumière, ... oui, une certitude que la vie a un sens, qu'elle n'est pas un chemin qui mène nulle part ».

Pour être capables d'être le sel véritable dont l'humanité a besoin, il faut – et vous les plus jeunes écoutez bien – avant tout, honnêtement : travailler, travailler, travailler pour devenir compétent à l'école, dans les apprentissages, pour devenir capables – le monde n'a que faire d'amateurs même dévoués – devenez capables au maximum de ce que vous pouvez chacun.

Et puis, il faut vouloir savoir comment les gens souffrent autour de vous et chercher ensemble à vous partager le travail. Vous avez la chance dans cette région lyonnaise d'avoir avec le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, tout alentour, des appels qui donnent à tous ceux qui sont de bonne volonté les possibilités véritablement d'être utiles, d'être au service premier de ceux qui souffrent. Ne restez pas sourds à ces appels, c'est alors que vous connaîtrez la joie.

Vous les plus jeunes, je vous le crie : « Vous avez le devoir de vouloir être heureux. Le bonheur des hommes c'est la gloire de Dieu mais, malheur à vous si vous pensez pouvoir être heureux sans les autres. Vous êtes à plaindre si c'est cela votre idéal parce que les révolutions, les bouleversements que le monde entier est en train de vivre briseront ceux qui n'auront pas d'autre idéal que leur moi. Mais vous êtes enviables, si vous avez 20 ans, filles et garçons aujourd'hui, si votre volonté c'est d'être heureux dans le service du bonheur de tous, en commençant par le service des plus faibles. Pour votre joie dans leur joie, leur joie dans la vôtre et vos joies ensemble au service de la joie de tous. »

Extrait de l'homélie du cardinal Barbarin
26 janvier 2007
à Notre-Dame de Paris.

Il attendait la mort dans la paix et avec une grande foi.

On peut dire qu'il la désirait.

A la fin du « Je vous salue Marie », il préférait dire : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de la Rencontre. »

Nous prions ce matin pour que Dieu lui accorde son pardon et lui donne de vivre l'immense joie de cette rencontre.

Au seuil de la maison où Jésus est parti nous préparer une place, notre Père l'attend et lui ouvre les bras.

Merci, Seigneur, de nous avoir donné un tel frère !



Photo : 1954 : Appel aux pouvoirs publics

M. Carteron, président du Conseil général du Rhône, visite les cités de transit du Foyer, guidé par Gabriel Rosset

De la Charité à la Politique

Face à tous les problèmes qui nous angoissent (faim dans le monde, guerres...), nous sommes prêts à faire quelque chose, mais quoi ? Notre volonté personnelle est découragée, condamnée à l'avance par l'immensité de la tâche à accomplir et l'ignorance des vrais remèdes [...]

L'aumône, les petits actes de charité individuelle, les seuls, semble-t-il, qui soient vraiment à notre portée, nous semblent des remèdes dérisoires aux immenses souffrances de l'humanité, aux fléaux qui nous menacent, nous et nos enfants. D'autre part, des institutions, des structures, un équipement ne suffisent pas à résoudre des problèmes humains ; la charité n'est pas administrative. La société ne peut se construire comme une gigantesque machine industrielle. Un malheureux ne trouve pas derrière un guichet ce dont il a le plus besoin, l'homme ne vit pas seulement de pain.

Il faut l'union de la charité et de l'organisation, de la mystique et de la politique. Il faut que la charité s'ouvre aux grands problèmes, qu'elle invente des solutions, guidée par les intuitions du cœur et la liberté dont elle dispose.

Il faut aussi que la charité obtienne l'aide des pouvoirs publics et se mette à son service. Nous avons eu ce bonheur, depuis le début de notre effort et sans doute parce qu'il essayait de résoudre un grand problème, d'avoir la confiance et l'appui des autorités locales et de travailler en étroite union avec elles [...]

Pour que la charité bâtisse la cité, pour qu'elle dis-

pose de moyens d'action assez forts et pour qu'elle puisse obtenir l'appui des pouvoirs publics, il faut l'exercer ensemble. Il faut s'associer, faire équipe, s'unir nombreux, très nombreux. Il faut servir pauvrement les pauvres, c'est-à-dire en s'appauvrissant à leur service, mais il faut aussi les servir socialement, collectivement, communautairement. Tous les problèmes humains ont un coefficient social et on ne peut les résoudre sans tenir compte de ce facteur.

Gabriel ROSSET
(Extrait de *L'Arche*, 1961)

L'amour pour l'homme, et en premier lieu pour le pauvre dans lequel l'Église voit le Christ, se traduit concrètement par la promotion de la justice. Celle-ci ne pourra jamais être pleinement mise en œuvre si les hommes ne voient pas celui qui est dans le besoin, qui demande un soutien pour vivre, non pas comme un gêneur ou un fardeau, mais comme un appel à faire le bien, la possibilité d'une richesse plus grande. Seule cette prise de conscience donnera le courage d'affronter le risque et le changement qu'implique toute tentative authentique de se porter au secours d'un autre homme.

En effet, il ne s'agit pas seulement de donner de son superflu, mais d'apporter son aide pour faire entrer dans le cycle du développement économique et humain des peuples entiers qui en sont exclus ou marginalisés. Ce sera possible non seulement si l'on puise dans le superflu, produit en abondance dans notre monde, mais surtout si l'on change les styles de vie, les modèles de production et de consommation, les structures de pouvoir établies qui régressent aujourd'hui les sociétés.

Afin que la justice s'accomplisse, il est nécessaire que soit donnée la grâce qui vient de Dieu.

JEAN-PAUL II

TRISTESSE

*Il est triste dans la nuit
tout seul écrasé d'ennui,*

*Il est triste
d'une tristesse infinie,*

*Il est triste
comme un condamné à mort,*

*Il est triste
comme un pécheur en proie au remords,*

*Il est triste
comme une femme trahie,*

*Il est triste
comme une stérile qu'a méprisée la vie,*

*Il est triste
comme un paralysé sur son lit,*

*Il est triste
comme un pauvre sans logis le long d'un parapet,*

*Il est triste
comme un artiste sans cachet,*

*Il est triste
comme un ouvrier exploité,*

*Il est triste
comme un village bombardé,*

*Il est triste
comme une ville occupée, sans pain, sans liberté,*

*Il est triste à Gethsémanie
le cœur en agonie,*

*Il est triste
et la sueur de sang suinte de son front,*

*Il est triste
et pendant ce temps, nous, nous dormons.*

Georges BELLEVILLE (1912-1995)
Extrait de *Transparences*, éd. Gerber, 1995

Tarifs
étudiants

Les Bric à Brac®

«magasins» du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

Brocante, meubles, literie, hi-fi, électroménager, vêtements, vaisselle, livres, jouets, etc. à tout petits prix !



- Baraban -

130 bis, rue Baraban - Lyon 3^{ème}
(Bus 11-34-99) - Tél./Fax 04 72 34 84 46
du lundi au samedi de 14h30 à 17h30

- Croix-Rousse -

19, rue Pailleron - Lyon 4^{ème}
(Métro Hénon et bus 13) - Tél./Fax 04 72 07 94 89
lundi et jeudi de 14h30 à 17h30
samedi de 9h à 12h



- Guillotière -

56, rue Sébastien Gryphe - Lyon 7^{ème}
(Métro Guillotière ou Saxe-Gambetta)
Tél./Fax 04 72 73 09 27
mardi à vendredi de 14h30 à 17h30

- Oullins -

4, rue Orcel - 69600 Oullins
(bus 88-10-47-63) - Tél./Fax 04 72 66 95 02
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 17h30
samedi de 9h à 12h



- Vaise -

21, rue Berjon - Lyon 9^{ème}
(Métro Gare de Vaise)
Tél. 04 78 47 13 47 - Fax. 04 78 47 86 05
lundi, mercredi et vendredi de 14h30 à 17h30
samedi de 9h à 12h

Où déposer vos dons en nature ?

■ Service Collecte

Collecte à domicile vos dons de meubles et objets volumineux.
Vous pouvez contacter le service Collecte au **04 37 37 49 72**

■ Centre de Tri Guillotière

85 rue Sébastien Gryphe - Lyon 7^{ème} - Vêtements, chaussures, linge de maison... propres, et en bon état.
Tous les jours, week-end et jours fériés compris, de 8h00 à 20h00.

■ Centre de tri Quai Gillet

58 quai Gillet - Lyon 4^{ème} - Tél. - Fax : 04 78 39 32 95 - Meubles, mobiliers divers, électroménager, matériel Hi-fi, vaisselle, livres, jouets, bibelots... en bon état. - Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

■ Recyclerie de Vaise

Déchetterie : 82, avenue Sidoine Apollinaire - Lyon 9^{ème} - Tél. 04 78 47 10 57
Meubles, mobiliers divers, électroménager, matériel Hi-fi, vaisselle, livres, jouets, bibelots vêtements, chaussures, linge de maison... en bon état. Horaires de la déchetterie.

Aider, c'est possible

Bénévole au Foyer

Les besoins du Foyer permettent à chacun, suivant ses compétences, d'intégrer un service.

Vous pouvez :

- ① animer, préparer ou vendre, dans l'un des cinq **Bric à Brac**,
- ② avec les infirmiers, entourer les malades séjournant dans les « **Lits de Repos** »,
- ③ participer à l'animation culturelle et ludique des **Employés en Insertion**,
- ④ **accueillir et servir**, de nuit ou de jour, les personnes en très grande difficulté,
- ⑤ nous seconder dans les **tâches administratives** (bureautique, téléphone ...),
- ⑥ renforcer les équipes de **Collecte** de vêtements et objets divers (chauffeurs, etc.),
- ⑦ vous passionner pour notre **Communication**, être correspondant du Foyer dans votre paroisse, votre quartier,
- ⑧ assurer le **Soutien Scolaire** d'un enfant,
- ⑨ **accompagner** de jeunes adultes dans leur recherche d'emploi,
- ⑩ visiter les familles qui emménagent dans un appartement de la **SA d'HLM Gabriel Rosset**,
- ⑪ « bricoler » dans les « **Meublés d'Urgence** »,
- ⑫ accueillir et servir le public bénéficiaire du **Vestiaire**,
- ⑬ participer à la **quête annuelle**.

Les Dons

De votre vivant, vous pouvez effectuer une donation, notariée ou non, exonérée de droits et appuyée sur la fiscalité des dons aux organismes non lucratifs d'aide aux personnes en difficulté :

■ Pour les particuliers

Tout don au Foyer bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 488 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes.

■ Pour les sociétés

Réduction d'impôt de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires. L'excédent de la réduction est reportable sur sur les cinq années suivantes.



Tout don en faveur du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, association reconnue d'utilité publique, bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu.

Un reçu fiscal vous est adressé au début de l'année suivante.

Nos fichiers de donateurs sont confidentiels et ne sont jamais communiqués à un tiers.

Les Legs



Association reconnue d'utilité publique le 15 mars 1957, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri peut recevoir tous les legs immobiliers et mobiliers, en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession.

En l'absence d'héritiers directs, vous pouvez lui transmettre par testament tout ou partie de votre patrimoine. Vous pouvez disposer de ce patrimoine en faveur d'un ou plusieurs légataires.

Il convient alors de parfaitement identifier les biens que vous souhaitez voir attribuer à chacun d'eux ou de fixer un pourcentage de répartition pour l'ensemble de la succession. Il est possible de prévoir une clause particulière pour la délivrance d'un legs (par exemple, l'entretien d'un caveau familial). S'il existe des héritiers, vous pouvez toutefois disposer d'une partie de vos biens (quotité disponible).

Un testament est révocable ou modifiable à tout moment.

Votre notaire vous conseillera sur la forme à donner à votre testament et sur les précautions à prendre pour assurer le respect de vos dernières volontés.

■ Contrat d'assurance-vie

Il vous est possible de souscrire un contrat d'assurance-vie au profit du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri. Consultez pour cela votre assureur, votre banquier ou votre notaire.

